



INVITATION FORMATIONS INITIALES 2014

L'association PARAD vous propose son nouveau calendrier pour les formations de 2014.

Chaque session de formation se déroulera de la manière suivante : une présentation théorique de la problématique et une supervision sur un ou plusieurs cas cliniques présentés par les participants (ou l'expert le cas échéant). Ce format d'intervention vous permettra d'avoir l'avis d'un expert sur les difficultés rencontrées lors de la prise en charge de vos patients.

UNE FORMATION SUR LE SEVRAGE TABAC avec comme experts le Dr Jean PERRIOT, Médecin Pneumologue et Addictologue - Consultation en psychiatrie, en pneumologie au CHU et au Dispensaire Emile Roux, Clermont-Fd, et le Dr Audrey SCHMITT Médecin Psychiatre et Addictologue au CMPB, CHU de Clermont-Fd.

UNE FORMATION SUR LA PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS MEDICAMENTEUSES, AUX OPIACES ET AU CANNABIS avec comme experts le Dr Catherine LAPORTE, Médecin Généraliste - Département de Médecine Générale, Faculté de Médecine, Clermont Fd et le Dr Nicolas AUTHIER, Médecin Psychiatre, Pharmacologue et Addictologue - Consultation Pharmacodépendance, Service de Pharmacologie CHU et Faculté de Médecine, Clermont Fd.

UNE FORMATION SUR LA PRISE EN CHARGE DE L'ALCOOL avec comme experts le Dr Georges BROUSSE, Médecin Psychiatre et Addictologue, responsable de l'Unité SATIS et du Centre Interdisciplinaire de Recherche de Coordination et de l'Enseignement en Addictologie, Clermont-Fd, Chef de Service SSR Clémentel et le Dr Marie BLANQUET, Médecin Généraliste, Attachée au Service de Santé Publique, CHU Clermont-Fd.

Les formations proposées par l'association sont en cours de validation Développement Professionnel Continu.

Vous trouverez ci-joint le programmé détaillé des formations, un bulletin d'inscription aux formations et le bulletin d'adhésion à l'association.

FORMATION PARAD 2014 : PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS MEDICAMENTEUSES, AUX OPIACES ET AU CANNABIS

Intervenants :

Dr Catherine LAPORTE

Médecin Généraliste

Département de Médecine Générale, Faculté de Médecine, Clermont Fd.

Dr Nicolas AUTHIER

Médecin Psychiatre, Pharmacologue et Addictologue

Consultation Pharmacodépendance, Service de Pharmacologie,

CHU et Faculté de Médecine, Clermont Fd.

Déroulement d'une session :

Durée 2h (20h30 – 22h30)

Illustration de la thématique avec des cas cliniques apportés par les participants puis synthèse reprenant les objectifs de formation en 2^{ème} partie de session.

SESSION 1 (MÉDICAMENTS) – 15 mai 2014

Quels médicaments à risque de mésusage ou d'addiction ?

Quels risques liés au mésusage médicamenteux ?

Savoir déprescrire / Savoir ne pas prescrire

Pourquoi et comment déclarer un mésusage ou une addiction médicamenteuse (déclaration d'addictovigilance)

Les stratégies de sevrages

SESSION 2 (CANNABIS) - 12 juin 2014

Epidémiologie : qui fume, combien et comment ?

Repérage : Comment poser la question en consultation ? Quels outils à votre disposition ?

Quels sont les effets nocifs, lesquels aborder avec les adolescents et comment ?

SESSION 3 (CANNABIS) - 19 juin 2014

Prise en charge et stratégies thérapeutiques : Comment prendre en charge le patient : le faire revenir, savoir quand l'adresser à une consultation spécialisée et laquelle ?

Quels documents, sites pour vous aider pendant la consultation, entre les consultations ou avec la famille ?

SESSION 4 (Médicaments de Substitution aux Opiacés) – 26 juin 2014

- Définition opiaces/ opioïdes, critères diagnostics et modalités de consommation des opiacés
- Savoir repérer le syndrome de sevrage aux opiacés
- Intérêt des toxiques urinaires
- Sevrage versus substitution
- Fixer un objectif thérapeutique avec le patient (abstinence versus consommation contrôlée)
- Savoir instaurer et adapter un médicament de substitution

SESSION 5 (Médicaments de Substitution aux Opiacés) – 3 juillet 2014

- Mésusage des médicaments de substitution
- Arrêt des médicaments de substitution
- Cas particuliers (grossesse, douleur, dépannage, changement de MSO)
- Notions de réduction des risques
- Orientation vers des structures spécialisées

FORMATION PARAD 2014 : TABACOLOGIE ET SEVRAGE TABAGIQUE

Intervenants :

Dr Jean PERRIOT

Médecin Pneumologue et Addictologue

Consultation en psychiatrie, en pneumologie et au Dispensaire Emile Roux, Clermont-Fd.

Dr Audrey SCHMITT

Médecin Psychiatre et Addictologue

Pôle psychiatre B, Clermont-Fd.

Déroulement d'une session :

Durée 2h (20h30 – 22h30)

SESSION 1 : BASE DU SEVRAGE TABAGIQUE - J. PERRIOT - 19 mars 2014

Apport théorique.

- Toxicité du tabagisme, bénéfices de l'arrêt du tabac, mécanismes de la dépendance.
- Principes et recommandations de la prise en charge du sevrage tabagique.
- Moyens d'aide à l'arrêt ou à la réduction (modalités d'utilisation, évènements indésirables).
- Eléments pronostiques de la tentative d'arrêt.

Exercices pratiques.

- Etude de cas cliniques par travail en groupes (évaluation de la motivation à l'arrêt, de la dépendance nicotinique, des difficultés de la prise en charge, propositions thérapeutiques).

SESSION 2 : PRISE EN CHARGE DU SEVRAGE EN PRATIQUE QUOTIDIENNE - J. PERRIOT - 26 mars 2014

Apport théorique.

- Organiser et structurer la prise en charge de sevrage.
- Recenser les éléments indispensables aux décisions thérapeutiques.
- Renforcer la motivation et lever les freins à la décision d'arrêt.
- Assurer le suivi et prévenir la reprise du tabagisme.

Exercices pratiques.

- Etude de cas cliniques par travail en groupes (sevrages tabagiques de pratique médicale courante, les outils du suivi).

**SESSION 3 : PRISE EN CHARGE DU « FUMEUR DIFFICILE » - J. PERRIOT - 2
avril 2014**

Apport théorique.

- Notions de « fumeur difficile » (« hard-core smoker »).
- Partenariats autour de la prise en charge.

Exercices pratiques.

- Etude de cas cliniques par travail en groupes (sevrages tabagiques des fumeurs avec comorbidités somatiques : BPCO, cardiovasculaire, faible motivation à l'arrêt, état dépressif, etc.).

**SESSION 4 : PRISE EN CHARGE DU FUMEUR POLYCONSOMMATEUR DE
SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES - A. SCHMITT, V. BOUTE-MAKOTA, J.
PERRIOT - 9 avril 2014**

Apport théorique.

- Tabagisme et co-consommation de SPA (épidémiologie, conséquences médico-sociales et addictologiques).
- Repérage et marqueurs de consommation.
- Prise en charge du fumeur co-consommateur de SPA.

Exercices pratiques.

- Etude de cas cliniques par travail en groupes (prise en charge du sevrage tabagique chez le consommateur de cannabis et/ou en mésusage d'alcool).

**SESSION 5 : ABORD DE PROBLEMES SPECIFIQUES (ASPECTS THEORIQUES
ET PRATIQUES) - A. SCHMITT, V. BOUTE-MAKOTA, J. PERRIOT - 16 avril 2014**

- Actualités sur la cigarette électronique.
- Tabac et infection par le VIH.
- Tabac et femme enceinte.
- Tabac et troubles schizo-affectifs.
- Réduction de la consommation de tabac.

FORMATION PARAD 2014 : PRISE EN CHARGE DE LA CONSOMMATION DE L'ALCOOL

Cette formation est programmée pour la rentrée scolaire 2014/2015. Les dates vous seront communiquées dans le courant du 1er semestre 2014. Les dates seront en ligne sur notre site internet : www.addictions-auvergne.fr rubrique **PARAD**.

Intervenants :

Dr Georges BROUSSE

*Médecin Psychiatre et Addictologue, responsable de l'Unité Satis
Consultation en psychiatrie au CHU de Clermont-Fd*

Dr Marie BLANQUET

*Médecin Généraliste
Attachée au Service de Santé Publique*

Déroulement d'une session :

Durée 2h (20h30 – 22h30)

SESSION 1 : ALCOOL ET COMORBIDITES PSYCHIATRIQUES

SESSION 2 : REDUCTION DES CONSOMMATIONS

SESSION 3 : PREVENTION DE LA RECHUTE

**SESSION 4 : REPERAGE PRECOCE ET INTERVENTION BREVE et
BASES DE L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL**



FORMATIONS INITIALES DE L'ASSOCIATION PARAD

BULLETIN D'INSCRIPTION

Professeur Docteur Madame Monsieur
NomPrénom
Adresse
Code Postal..... Ville
e-mail :.....

Indispensable pour l'envoi de toute information utile

INSCRIPTION (dans la limite des places disponibles)

Adhérent de l'association PARAD 2014

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> FORMATION SEVRAGE TABAC | 100 € |
| <input type="checkbox"/> FORMATION PRISE EN CHARGE
MEDICAMENTS, OPIACES et CANNABIS | 100 € |
| <input type="checkbox"/> FORMATION PRISE EN CHARGE ALCOOL | 100 € |

Formations gratuites pour les étudiants adhérents à l'association sur présentation d'un justificatif.

Non adhérent à l'association PARAD 2014

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> FORMATION SEVRAGE TABAC | 200 € |
| <input type="checkbox"/> FORMATION PRISE EN CHARGE
MEDICAMENTS, OPIACES et CANNABIS | 200 € |
| <input type="checkbox"/> FORMATION PRISE EN CHARGE ALCOOL | 200 € |

Les droits d'inscription sont à régler au plus tard 15 jours avant le début de chaque session de formation par chèque à l'ordre de l'association PARAD.

Fait à _____, le _____

Signature :

Je désire recevoir une attestation de formation et une facture acquittée.

Bulletin à retourner à :

Association PARAD
58 rue Montalembert
Pôle psychiatrie B
63 000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 75 20 72
Fax. 04 73 75 20 74
e-mail : ndrissi@chu-clermontferrand.fr



Qui sommes-nous ?

L'association PARAD est née en 2001 à l'initiative du Pr Reynaud, psychiatre addictologue, alors chef de service du CMPB au CHU de Clermont-Ferrand. Au départ, PARAD était un réseau expérimental de prise en charge des patients en difficulté avec l'alcool.

En 2002, le professeur Llorca, chef de service actuel du CMPB au CHU de Clermont-Ferrand reprend la présidence de PARAD et poursuit l'expérimentation du réseau de prise en charge. Le nombre de patients bénéficiant de la prise en charge par les médecins du réseau s'accroît. Parallèlement la formation des professionnels de santé se développe.

En 2009, le réseau subit de nombreuses mutations. Suite à des directives nationales les activités se concentrent essentiellement sur les activités de formation et de coordination. PARAD devient organisme de formation avec un numéro d'agrément reconnu par la préfecture. Les missions de formation et de coordination du réseau s'élargissent à toutes les conduites addictives.

En 2012, ayant stoppé ses activités de prise en charge, l'intitulé « réseau » est abandonné, la dénomination et le noyau associatif PARAD demeurent. De plus, face aux constats concernant l'offre de soins en Auvergne pour les Troubles des Conduites Alimentaires, PARAD décide de s'intéresser à cette problématique.

Aujourd'hui, l'association PARAD est une structure de formation et de coordination dont l'objectif est de promouvoir la prévention et la prise en charge des addictions au sens large, incluant les troubles des conduites alimentaires. Elle regroupe et soutient différents projets de prévention, de formation, de coordination et de recherche, à travers le Centre Interdisciplinaire de Recherche, de Coordination et d'Enseignement en addictologie (CIRCE), le dispositif d'appui au chef de projet MILDT (CR2A) et le projet plus spécifique PARAD TCA.

Quels sont nos objectifs généraux ?

- ✓ Identifier les dispositifs et les acteurs de santé impliqués dans l'addictologie et favoriser leur articulation
- ✓ Développer la formation et l'enseignement auprès des professionnels et veiller à la diffusion de connaissances scientifiques auprès des acteurs non spécialisés en addictologie
- ✓ Développer la recherche fondamentale et appliquée
- ✓ Favoriser l'intégration de l'entourage des patients dans la prise en charge des conduites addictives

Pourquoi adhérer à l'association ?

- ✓ **Bénéficier d'un tarif préférentiel** « adhérent » pour les colloques, formations organisés par l'association.
- ✓ **Accéder à l'annuaire** des structures et des professionnels adhérents ayant une activité dans le champ de l'addictologie et ayant acceptés de figurer dans l'annuaire.
- ✓ **Trouver un lieu conseil et solliciter des personnes ressources**
(possibilité d'organisation de réunions de concertation pluri disciplinaires pour analyser un cas clinique complexe, possibilité de mise en place de consultations expertales (avec psychiatre ou psychologue))
- ✓ **Recevoir les informations et publications** sur l'activité du secteur et des actions conduites par l'association.



BULLETIN D'ADHESION PARAD 2014

NOM :

Prénom :

Profession :

Première adhésion **Renouvellement**

Adresse professionnelle :

.....
.....

Téléphone : **Email** :

Je soussigné(e) :

Adhère à l'association PARAD

Règle ma cotisation de :

10 euros pour une personne physique

30 euros pour une personne morale

Règlement par chèque à l'ordre de l'association PARAD.

Date : Signature :

A toute fin utile pour l'action de l'association, j'autorise PARAD à

Communiquer mes coordonnées aux autres membres.

Faire figurer mes coordonnées dans l'annuaire du site Internet de l'association PARAD.

L'accès à cet annuaire est réservé aux professionnels médico-psycho-sociaux, adhérents à l'association.